



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 04.58

Sites : www.cgc-dgfp.info / www.snc-dgfp.info

Adresses mail : cgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr

sncgcdgfp.bn@dgfp.finances.gouv.fr



*Syndicat National
des Contrôleurs*

LE LIEN CGC Audioconférence du 11 juin 2020 avec la Direction Générale

Lors de cette audioconférence le Directeur Général (DG) a effectué une rapide revue sur la reprise d'activité et la fin de la campagne IR. Des points portant sur les RH et le dialogue social ont été également abordés.

1/ Point sur la reprise d'activité

- La situation des effectifs

Le Directeur Général, M Fournel établit le bilan de la reprise de l'activité au sein de la DGFIP. Les chiffres peuvent varier d'un jour à l'autre, certaines remontées de statistiques n'étant pas parfois stabilisées, mais c'est l'ordre de grandeur qui compte.

- 60 % des agents sont actuellement en présentiel avec des pointes de 66 % certaines journées (8 et 9 juin par exemple).

- 20 -25% sont en en télétravail

– 10 % sont en ASA (dont agents fragiles ou en garde d'enfant) ; le reste concerne des absences pour divers motifs congés maladie, congés etc...

La force de travail globale de la DGFIP se situe ainsi à plus de 80 % de ses capacités.

2/ Point sur la campagne IR et l'accueil

La campagne IR touche à sa fin. Le Directeur Général rappelle que la date limite ne sera pas reportée mais qu'une tolérance de quelques jours sera accordée pour les usagers ayant connu des difficultés ou qui n'ont pu se déplacer ou obtenir des précisions . De même la possibilité de télédéclarer reste ouverte.

En cumul nous sommes à 21 millions de télédéclarants, chiffre se situant au-delà de l'année dernière. Les dernières journées ont été très chargées avec une activité très élevée. Les sollicitations téléphoniques et l'accès au site « [impots.gouv](http://impots.gouv.fr) » ont été quasiment au même niveau que celui connu lors de la mise en place du prélèvement à la source. Presque un record.

Le décompte précis aura lieu dans quelques jours mais pour le DG « *on tient le bon bout* ».

Les OS ont fait part au DG que la pression et la charge de travail ont été particulièrement lourdes pour les collègues des centres de contacts, des CPS et des SIP en cette période.

L'accueil et les rendez-vous physiques ont pris de l'ampleur ces derniers jours. Entre 25 et 30 mille accueils physiques cumulés ont été réalisés.

D'une manière générale, le DG précise que le principe qui est retenu pour les jours prochains (post campagne IR) est à la réouverture des accueils. La DGFIP doit se mettre en état de le faire dans le respect des mesures sanitaires, des distanciations sociales et des décisions qui seront annoncées par les autorités dimanche prochain.

Dans ce cadre, des dispositions adaptées seront à l'étude telles par exemple, la mise à disposition de masques aux usagers à l'entrée de l'accueil ou la mise en place d'un système de double file pour les sites à forte affluence.

3/ Points RH

> Congés bonifiés

Les agents concernés pourraient bénéficier de congés bonifiés cet été. Les modalités seront précisées ultérieurement. Les collègues pourraient, s'ils le souhaitent, reporter leur droit sur 2021.

> Report des congés 2019

M F Tanguy, chef du service des ressources humaines, précise que les modalités de ce report sont à l'étude. 2 pistes:

- permettre l'alimentation du CET 2021 étant précisé que rouvrir le CET 2020 poserait des problèmes techniques.

- les utiliser en compensation de l'application de l'ordonnance Dussopt.

Par ailleurs la DG pourra examiner les situations personnelles complexes.

> La prime Covid

L'objectif est qu'elle puisse être versée avec la paye de juillet. La DG met donc la pression sur le réseau pour la remontée des opérations de recensement.

> Le mouvement des contrôleurs

La DG a entendu les OS sur les diverses situations absurdes résultant de ce mouvement (dont des renoncements à promotion). Aussi ce mouvement sera aménagé. Il y a aura également des déblocages de postes gelés. Une quinzaine de jours sera nécessaire pour les équipes RH de la Centrale.

C'est en début de cette période que les situations appelées sur des cas individuels doivent être signalées. Les agents qui ont déjà renoncé à leur promotion pourront réintégrer s'ils le souhaitent le mouvement.

Les contrôleurs qui ont obtenu leur 1^{er} vœux ne seront pas concernés par les changements à venir. En règle générale, les affectations ne seront modifiées que si elles débouchent sur un vœu de meilleur rang que celui initialement obtenu..

- ASA et ARTT

En réponse à une demande des OS, les agents qui ont été en ASA pendant la crise sanitaire ne pourront pas bénéficier en 2021 des ARTT correspondants à cette période. Selon le Directeur Général, pour bénéficier d'ARTT, encore convient-il d'avoir travaillé.

4/ Points divers

- CTR du 18 juin

Le DG a insisté pour que ce CTR se tienne dans un climat de confiance mutuelle et dans un dialogue constructif à l'image du dialogue social qui se déroule actuellement depuis la crise sanitaire.

- L'audit sur la gestion de la crise

Les OS ont demandé quels étaient les sites visités par les sociétés Alixio et Socotec chargés de cet audit ou du moins comment ce choix a été réalisé.

Le DG précise qu'il s'agit d'un choix effectué par sondage selon une méthodologie définie par ces sociétés. La DG a simplement demandé que les méthodes soient harmonisées. Une trentaine de sites seront visités.

- Le contrat d'objectifs et de moyens

Il a été adressé par la DG à tous les agents par courriel le 11 juin 20.

Ce contrat a été signé par le DG le 16 mars.

La CGC a demandé si ce contrat sera appliqué par la DGFIP comme tel, comme si rien ne s'était passé avec les événements de la crise sanitaire, comme si elle n'avait pas eu lieu.

En réponse Le DG souligne que ce contrat engage la Direction du Budget, le Secrétariat Général et la DGFIP. Dans ce contrat il y a un certain nombre d'objectifs et de moyens.

Ce document signé le 16 mars 2020 [veille du confinement] ne sera pas retiré. Il comporte des engagements qui devront être respectés. Mais le DG n'exclut pas qu'il puisse y avoir des éléments, des calendriers, des priorités ou des chantiers incohérents avec la période que nous venons de vivre. Dans cette hypothèse, il serait absurde de les maintenir tels quels. Un point d'analyse pour des éventuels ajustements sera fait notamment lors du CTR du 18 juin 20.

Dans cette perspective la CGC a demandé que les informations sur les réflexions et les retours d'expériences de la DG soient communiquées aux OS le moment venu.

* * *

Données statistiques DGFIP – situation du jeudi 11 juin 2020:

Nombre de cas Covid avérés ou présumés :	83
Nb d'agents présents	59 745 (63%)
Nb d'agents en télétravail	17 799 (19%)
Agents en ASA	6 857
Agents physiquement présents dans les SIP	68 %
Force de travail des SIP (présentsiels + télétravail)	83%
Agents physiquement présents dans les centres de contacts	45%
Force de travail des centres de contacts (présentsiels + télétravail)	69 %
Agents physiquement présents dans les SIE	69%
Force de travail des SIE (présentsiels + télétravail)	83%
Agents physiquement présents dans les Trésoreries	71%
Force de travail des Trésoreries	83%
Agents physiquement présents dans les SPF/SPFE	68%
Force de travail des SPF/SPFE	81%
Agents physiquement présents dans les Services du contrôle fiscal	55%
Force de travail dans les Services du contrôle fiscal	83%